

Le roy mal-
conseillé, dialogue
entre un Francois
flateur de son roy,
et q...

125 B 12 d Br. 1635 Roi



National Library
of Sweden

1635

LE ROY
MAL-CONSEILLE

*Suit
Fr.
Polet
(177)*

DIALOGVE

ENTRE VN FRANCHOIS FLATEVR
DE SON ROY,

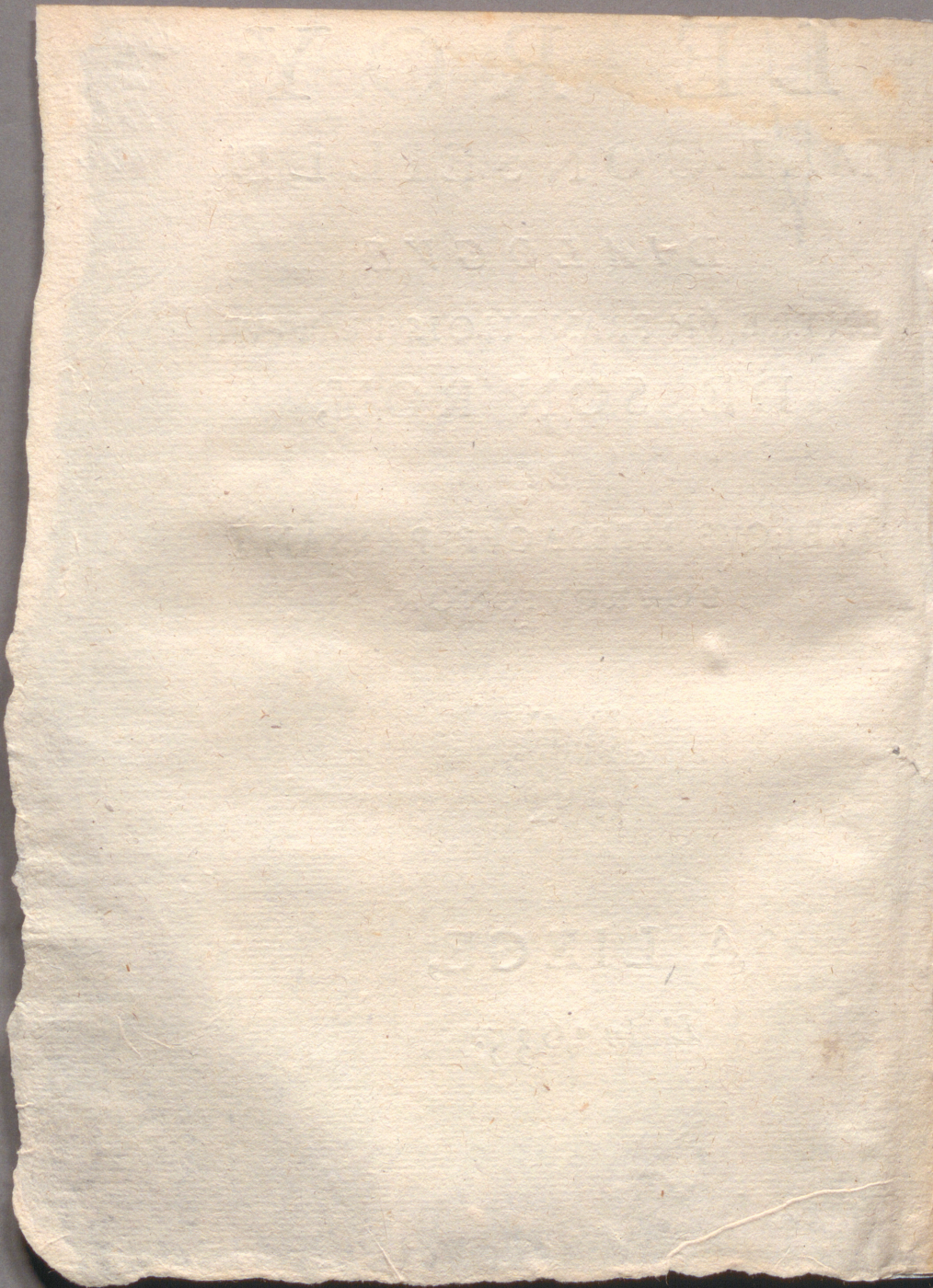
ET

QVELQVE MESSAGER PASSANT
BOVRGVIGNON.



A LIEGE,

L'An 1635.





DIALOGVE ENTRE VN
François flateur de son Roy, & quel-
que Messager passant Bourguignon.

Le François.

MOn amy, que dict-on du Roy, en ces lieux d'où tu viens?
Ne dict-on pas, que iamais on ne veid Roy plus sage sur
terre depuis sa creation?

Le Messager.

Si on le dict en France, il ne se dict pas autre part; ains plu-
stost le cōraite. Car au lieu d'estre rangé entre les sages & pru-
dents Princes, il est logé au quartier des mal conseillez & de peu
de cerueau.

Le François.

Ouy bien entre des personnes, qui ne sçauent distinguer en-
tre la prudence & la folie.

Le Messager.

Non pas ainsi, mon Amy. Car i ay ouy plusieurs personnes,
qui faisant mention du Roy, disoient à bouche ouuerte, qu'il
estoit fol, & qu'il y auoit à craindre que sa folie ne cousteroit
bien cher à son Royaume, ne fust qu'on eust pitié de son peup-
le, qui n'en peut rien de sa folie.

Le François.

Que ne dis-tu, si ces personnes dont tu parles, sont personnes
venerables?

Le Messager.

Te l'entends de la façon ; car pour le jargon & dire d'autres personnes, jamais il ne m'adviendroit, d'estimer vostre Roy pour fol. Mais quand j'oy des nobles Cavaliers, & des prudents Conseillers d'Etat, & des hommes trois fois raffinez qui le disent ; ie veux croire, qu'ainsi soit.

Le François.

C'est vne passion violente qui les guide ; & partant, ils disent autrement qu'ils ne doivent. Car pour trouffer tout mon Latin en peu de parolles, tousiours se dit : *Impedit ira animum, ne possit cernere verum.*

Le Messager.

Ah mon Amy, il n'est pas de la sorte. Car ceux aux propos desquels es j'ay haillé mes oreilles pour les entendre, portoient autre mine que de gens legers. & de personnes auxquelles on eust peu reprocher ce qui se dit des fols : *O dignum Helleboro caput !*

Le François.

Mais tu parles Latin ; en sçays tu encore d'auantage ?

Le Messager.

Pas beaucoup ; toutes fois j'en sçay suffisamment, pour vous rapporter ce que j'ay ouy depuis vn peu de temps, sortir de la bouche d'vn qui entortilloit maistrement les sentences Latines les vnes avec les autres ; & se monstroit plein d'aprehension, & ensemble de compassion.

Le François.

Que disoit cest homme ?

Le Messager.

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.

Le François.

Voyla qui va bien. Nos François donc porteront la peine de la folie de nostre Roy !

Le Messager.

Telle estoit l'opinion de ce grand cerueau ; aux propos duquel chacun deseroit, comme au temps jadis on faisoit à ceux du Roy treil-ge Salomon. Car selon son aduis, la fin de toutes ces

MAL-CONSEILLE.

5

Les guerres allumées parmy tant de Prouinces florissantes
nostre Europe, doit tomber sur la France.

Le François.

Mais que diriez-vous, si cest homme s'abusoit?

Le Messager.

Je m'en estonnerois grandement. Car si la France ne peut
estre heureuse, sinon par la continuation du bonheur de son
Roy; la voyla donc bien près de son malheur.

Le François.

Mais tu fais du Prophete. As-tu veu quelque estoille à queuë
qui portast le presage du malheur qui menace la teste du Roy
nostre Syre? Ou donc en as-tu ouy parler par la bouche de quel-
que Astrologue de peu de foy?

Le Messager.

Rien moins. Mais j'ay entendu, que Dieu qui n'a favorisé
les Esprits Angeliques qui presumoient de troubler le ciel sous
les enseignes d'orgueil, qui voltigeoient au gré de l'ambitieux
Lucifer, qui desiroit de s'investir de la pourpre sacrée de la diui-
nité, ne laissera long temps en prosperité, cestuy qui ne pense
auoir vn Dieu pour retenir ses preensions audacieuses. Dont
voyant vostre Roy qui s'oublie trop en son orgueil; j'ay iugé
qu'en bref se terminera son bonheur, & que par son moyen, la
France qui se flatte aux louanges de son Roy, se trouuera sans
beaucoup tarder au milieu des pleurs & desolations.

Le François.

Est-ce ton iugement, ou cestuy d'autruy?

Le Messager.

Et d'autruy, & le mien. Dont ie desirerois pour le bonheur
de la France, qu'au lieu de s'eschauffer à pousser l'orgueil du
Roy iusques au ciel, non sans preiudice de son domaine & tres-
ample Royaume; on l'abaisseroit vn petit par des salutaires re-
monstrances. Car le pauvre folastre, porté sur les ailles emplu-
mées d'vn tas d'hommes qui le benissent & admirent comme
vn Prince sans second, s'il n'est ja abandonné de Dieu, il re-
tourneroit en son bon sens, pour son bien & cestuy de son Roy-

aume, par vn semblable moyen.

Le François.

A t'ouyr parler, il n'y a rien de plus abusé que le Roy nostre Syre.

Le Messager.

Tu dixisti. *Annon à temetipso hoc dicis?* Si ainsi estoit, ie vous souhaiterois en la chambre royale, afin de luy dire & compier ses fautes, pour en tirer autant de profit, que fit le Prophete Gad à traicter avec Dauid, bouffi d'orgueil pour la multitude de sō peuple, qui le faisoit sortir & quitter le sentier de raison.

Le François.

Ne m'y souhaittez pas, ou donc que ce soit à autre effect, que pour blamer le Roy, & luy dire qu'il attire tout malheur sur soy, & sur son royaume par ses folies. Car il m'y cousteroit la vie, & ne me seroit besoing d'vn bourreau pour la perdre; si ie taxois cestuy en sa chambre royale que la France admire & adore.

Le Messager.

Tu dys vray, proposant que la France l'admire & adore. Mais les autres Prouinces & Royaumes qui confessent le nom de Iesus-Christ, ne l'adorent, ains l'admirent seulement.

Le François.

Si vous me dictes cela, scauoir que les autres Prouinces & royaumes de la Chrestienté l'admirent, il n'est pas donc fol.

Le Messager.

Ton dire ne vaut rien, & ta consequence n'est bonne. Car si on l'admire, ce n'est pas pour l'adorer à la Françoisise; ains pour le traicter & payer à l'aune de ses folies. Pour vray dire, la raison y est. Car si quelque esceruellé qui frappe de sa marotte sur les passants, qui iecte de pierres tous ceux qu'il rencontre & ne se tiennent sur leur garde, qui trouble les domestiques d'une maison, ou vn voisinage entier; au iugement des plus sensez merite la geolle, ou donc bien le fouët propre instrumēt pour rabattre tous ses rodomons, que peut-on resoudre touchant le Roy vostre Syre?

Le François.

Voyla qui va bien. Mais ne vous souuenez vous pas, que tout ce qu'il fai& & attente, c'est pour se faire couiôner Empereur?

Le Messager.

Tres-bien m'en souuient-il. Mais pour cette sienne intentiô, est-il excusable au fai& de troubler tout le monde Chrestien?

Le François.

Ouy, selon la maxime d'estat. Car ainsi qu'a di& vn semblable au Roy nostre Syre en courage: *Si violandum est ius, gratia regnâdi violandum est.* Dont il est excusable; & qui plus est, mesme louable en son fai&.

Le Messager.

Tu es propre pour maintenir ton Roy en sa folie, ainsi parlant. Mais se trouue-il quelque nombre d'hommes à l'entour de luy, qui mettent en teste telle maxime?

Le François.

Ouy; Mesmes des grands Prelats, qui portants l'escarlante pour la dignité qui les releue en l'Eglise Catholique au dessus des autres fideles, meritent que le Roy les escoute & preste toute audience. Entre autres, ce grand cerueau qui est admiré pour auoir fai& danser toutel'Europe à la cadence de sa volonté.

Le Messager.

Il suffit, ie vous entends. Mais se peut-il faire, qu'vn tel hōme, qui n'est homme d'esjée en sa vocation, & qui auroit plus d'hōneur cent fois de persuader au Roy de se maintenir en paix avec le Tresauguste Ferdinand Empereur, que de l'entretenir avec cette maxime d'estat, s'oublie si auant?

Le François.

Ouy, il se peut faire; & c'est par son moyen singulierement, que le Roy nostre Syre desire d'estre, & s'eschauffe pour estre Empereur. C'est par les menées, qu'il fai& des grands fraix à leuer gents de guerre, pour les despescher vers l'Allemagne. C'est à sa conduite, qu'il n'y a si petit Prince en la Chrestienté,
qui

qui n'ayt esté sollicité par presens royaux, pour tenir son party. Si le Roy de Suede a fait bransler l'Empire, c'est de son esprit. Si le Duc de Flandre a tourné casaque à son Maistre Ferdinand, c'est son ourage. Si les puissans terriens & grands Seigneurs d'Allemaigne, ont rebellé les armes au poing contre l'Austrice; tout vient de son inuention. Si les Princes de Flandre & Pays bas, ont laissé de vouloir obeyr au Roy d'Espagne nonobstant leur vassalité, cela procede de son artifice. Car il veut tant de bien & d'honneur à la maison royale de Bourbon, que l'aduancer iusques à l'Empire. Et quant au Roy nostre Syre, il l'escoute iour & nuict, croyant que ses proiects reussiront heureusement.

Le Messager.

Et c'est ce qui va mal. Car ny cest homme d'estat au bonnet rouge, deuroit loger telles pensées en son ame, puis qu'elles sôt tres-pernicieuses à toute la Chrestienté: ny le Roy vostre Syre les accepter, quand elles sortent de sa forge. Et quant à ceste maxime d'Estat: *si violandū est ius, gratia regnandi violandum est*; il faut que le Roy confidere, & cestuy pareillement qui luy en fourre la teste comme de coton, que ce fut vn Prince Payen qui l'a desbouché, qui n'estoit retenu par les resnes de la crainte de Dieu. Puis aussi que cestuy qui l'a desbouché, & s'en est seruy pour faire paroistre l'ambition qu'il couuoit au dedans, s'est tres-mal trouué à poursuiure insolentement sa fortune, deffaiect en plein fenat, par la pointe acerrée des espées de ceux auxquels il s'estoit rendu insupportable par son ambition demesurée. Cela est à considerer, soit par le Roy à qui l'affaire compete, soit par ce seul Conseiller de son Royaume.

Le François.

Ils n'en feront rien. Dont ils feront trembler tous les domaines de l'Empereur, voire mesme toute la maison d'Austrice.

Le Messager.

Ouy bien, s'ils peuuent. Mais que diriez vous si ce qu'on chante parmy les Eglises de vostre Royaume de France: *Dominie saluum fac Regem*, portoit nouvelle, qu'en bref vostre Louys se trouue-

se trouuera si humilié & abbaissé deuant ceux ieuxquels il ne scait
endurer ou voir porter couronne au throsne où ils s'assent en
terre, qu'il sera contrainct avec la paupiere mouillée de larmes
se reudre à leur mercy.

Le François.

Telle persuasion n'entrera iamais & ne logera chez moy.

Le Messager.

Bien chez moy, & chez ceux qui ont pitié de luy; autant
qu'on peut auoir de quelque phrenetique pendant sa phrenesie.
Mais n'est-il pas donc à presumer, qu'ayant tant d'ennemys,
& tant puissans, comme sont tous ces grands Princes qui ont
iuré d'en vouloir pour bon à *Bourbon*, en fin le pauvre *Bourbon*
en fera là logé, où tous ses semblables entre les Roys & Prince
de la terre se sont trouuez aux siecles immortels de nos ances-
tres & deuanciers?

Le François.

Non; car nos Roys sont tellement en la protection & sauue-
garde du grand Dieu; que les foudres & tonnerres les peuuent
menacer, mais non accabler. Ne me diés pas donc, que puis
qu'ilz ont plusieurs ennemys & puissans, ilz peuuent estre hu-
miliez iusques à estre le genouil en terre, les larmes aux yeux,
deuant ceux qui en seront les vainqueurs. Ne me diés pas en
vn mot; que nostre Roy *Louys Bourbon*, avec la paupiere mouil-
lée, demandera en bret mercy à ses ennemis. Car c'est de luy
qu'a entonné la bouche harmonieuse & resonante du S. Esprit:
Iustus vt Palma florebit, & sicut Cedrus Libani multiplicabitur.

Le Messager.

Ah mon amy, vous entendez mal ces parolles de l'Escriture.
Car elles ne conuiennent pas au Roy vostre Syre: ains plustost
à la Maiesté Auguste de *Ferdinand Empereur*, qui fait esclater sa
justice, à maintenir l'Eglise & la Foy Catholique en Allemagne,
en Hongrie, en Boheme, & aux autres Provinces & Royau-
mes où elle approchoit du tombeau. Plustost semblablement au
Roy *Philippe d'Espagne*, qui pour la defendre, comme zelex de
l'honneur de Dieu, & du salut des ames rachaptées du Sang
preux

precieux de Iesus-Christ, ne pardonne non plus aux finances de ses amples domaines, comme s'il n'estimoit dauantage tout l'auoir de la terre, que ne faisoit ceste grande trompette de la verité qui disoit: *Omnia arbitratus sum vt stercora, vt Christum lucrifaciam*. Plustost aussi au Serenissime Prince Cardinal d'Autriche, son Lieutenant au Pays-bas, & executeur de ses bonnes volontez.

Le François.

Mais pourquoy non, au Roy nostre Syre: puis qu'il est atiltre du nom de *Iuste*? N'y a-il pas donc plus d'apparence, de luy appliquer à cause du tiltre, qui luy est donné par ces paroles: *Iustus vt Palma florebit*, qu'à tous ceuz dont vous auez fait vn Catalogue cy-dessus.

Le Messager.

Ouy bien; si on deprehendoit en luy, ce qui est conforme audict tiltre, dont il porte l'appellation. Mais puis que le tiltre va seul, & que cestuy qui en est coiffé par l'indulgence trop favorable des Flateurs de sa Cour, qui viuent rongant à l'entour de luy (comme les Chiens d'Acteon fabuleux faisoient à l'entour de leur Maistre, qu'ils ont en fin de uoyé à belle dent) ce n'est pas de luy qu'on peut entendre le passage allegué. Il faut donc en reuestir d'autres. Dont ie proteste, qu'il me desplaist; que parmy toute la France, le tiltre de *Iuste* est attribué au Roy Louys. Car s'il est Roy, & s'il fut digne pour vn temps d'estre qualifié du tiltre de *Iuste*, la change est tournée. C'est à dire, sans plus dire, qu'il ne l'est plus. Ainsi toute chose est tributaire au changement, puis que vostre Roy Louys est si notablement diuerlifié de soy mesme.

Le François.

Qui empesche qu'il ne l'est plus, respondes moy s'il vous plaist.

Le Messager.

Le changement qui se void en luy. Car il est autant different de soy mesme pour le present, en esgard au temps passé: comme a esté veu Salomon en ses premieres années ayant esté vn des plus

plus Religieux Prince, aduenant le declin de sa vie, quand il estoit en son accident. De fait, vostre Roy *Louys le Iuste*, au tempsjà dys lors à sçauoir, que comme Roy Tres-Chrestien, il se trauiilloit pour reduire les Forteresses de S. Ian l'Angeli, de Montauban, de la cité quasi inexpugnable de la Rochelle, qui estoient les rendez-vous des Heretiques de son Royaume, est pour le present indigne du tilre qu'il retient glorieusement. Ou donc, en maintenant les Heretiques & ennemys de la Foy Catholique, vn Roy peut estre, ce que ie n'oserois aduoüer, & encor moins signer. Car si ie le faisois; ie ferois contre ma contre ma conscience. Toutesfois, nonobstant cela; il est publié *Louys le Iuste*. Bon preface, à ceux qui le font, & qui par leur langue flatuseuse l'endorment en vne trop bonne opinion de sa personne.

Le François.

Mais il ne peut faire autrement: car son feu Pere nostre *Henry le Grand* d'Eternelle memoire, luy en a laissé la methode. Dont il forlignerait d'iceluy (ce qui seroit peu honorable) s'il ne les maintenoit comme il fait.

Le Messager.

Comment parlez-vous, disant qu'il luy seroit peu honorable? Où sont vos yeux? Est-ce donc bien parler, & bien dire?

Le François.

Ouy; car c'est honneur à vn enfant de tenir le pied de son Pere trespassé, comme au contraire, deshonneur d'y manquer. Voir il est certain, que si son Pere retournoit de mort à vie par vne resurrection anticipée, il le loueroit d'auoir maintenu la protection d'Hollande.

Le Messager.

Vous le faites certain, mais ie me tiens acertené du contraire: car soit où il soit, apres son trespas (n'en-disons rien) s'il retournoit pour traicter avec son Louys, il ne le loueroit pas de ceste protection indigne d'un Roy Tres-chrestien.

Le François.

Mais prouuez vostre dire vn peu, & lors ie vous tiendray
pour

pour vn bon Maistre pasté, & vn des meilleurs de la premiere promotion de la Sorbonne de Paris.

Le Messager.

Escoutez, & ie le vay faire. Confidere donc, que Henry le Grand enuoié en poste en l'autre monde, par cestuy qui avec son cousteau a preueni l'absolution derniere d'vn Prestre, ou est en Purgatoir, ou en Enfer, ou donc en Paradis. Car voicy tous les lieux & places, où peut auoir esté enuoiée son ame; par la main d'vn sien Vassal, qui ne luy donna beaucoup de loisir de faire son petit cas auant mourir. S'il est en Purgatoir, & retournoit d'iceluy, il ne diroit pas à son fils, qu'il fait acte de Catholique, d'estre Protecteur des Heretiques: puis qu'il va si mal pour iceux, qu'on n'en rencontre aucun, qui parmy ses peines attend la misericorde de Dieu finalement. S'il est en Enfer entouré de feu & de flamme pour ses iniquitez (ce qu'à Dieu ne plaise) retournant pour traicter aussi avec l'heritier de ses couronnes de France & de Nauarre; il ne seroit pas encore pour approuer la protection des Heretiques & seditieux Hollandois. Car il redoubteroit à la façon du Faux-riche de l'Eua-gile, que son fils continuant à suivre ses traces mauuaises par vn resolution d'Etat peu sortable avec son salut, & en fin se iectant eternellement au profond del'Enfer, ne luy causast vn accroissement de peine par sa damnation, causée par l'association de ceux, d'vn'chacun desquels a dict Iesus-Christ: *Qui non credit, iam iudicatus est.* Mais dilons le troisieme, affin de ne rien laisser dans la plume. Je dis donc pareillement, que si le Roy Henry apparoissoit à vostre Roy Louys venant du ciel, au lieu d'approuer, il improueroit la protection susdicte, & apporterait pour sa son, qu'il ne conuient ayder ceux qui vivent en terre sous le nom de Chrestien, & ne paruiennent au lieu de gloire, avec les vrais membres de Iesus-Christ, qui sortent de ce monde en estat de grace. Car à vray dire, à le faire on s'oppose à la volon'é diuine, & on se ligue avec les ennemis du Tout-puissant. Grande absurdité cependant, & à laquelle penser serieusement, seroit bien fait pour vostre Roy Louys le Iuste.

Le François.

Mais nostre Sorbonne n'en dict rien, d'où procede tel silence, si ainsi est?

Le Messager.

Il leur faut demander à ces Maistres de la Sorbonne: car s'ilz gardent silence, ils sçauent pourquoy: attendu qu'ils n'ignorent pas estre defendu d'ayder leurs ennemis de la foy catholique. Adressez vous donc à iceux, & vous les oyrez parler cōme autant d'oracles de verité, s'ils daignent vous respondre.

Le François.

I'en suis esloigné, ie ne le peu faire. Dont de grace, ie vous supplie, qu'en disiez ce qui vous en semble.

Le Messager.

Attendu que j'ay commencé de desboutonner mon pourj point, & de ne cacher rien des choses que ie couue dans l'ame, ie vous le diray. C'est d'autant, que les Maistres de vostre Sorbonne, se souuiennent du dure traictement de leurs confreres Sorbonistes, quand Henry le Grand (depuis rentré au gyron de l'Eglise) auoit bon marché de leur interest, comme Prince heretic & grand persecuteur de la Sorbonne Maistresse de la verité. Car autant de Maistres en Theologie, qui n'auoient le baillon dans la bouche, estoient declarez ennemis de la courōne. Si on leur ostoit la vie, qui le faisoit, pour vne si chetue & cruelle entreprise, estoit en bon predicament près du Roy. Qui en pouuoit surprendre, & en aduertir le Roy, apres telle aduertence estoit commandé de les liurer aux Geolliers inhumains, pour les loger tellement, que fut S. Ian Baptiste le Precursieur, par ordonnance du Roy Herodes, à la suggestion d'Herodias l'incestueuse. Plusieurs pour cest esgard quittoient la France & Sorbonne, & le gaignoient à fuyr, ou leur bon Ange les guidoit. Et quant à ceux qui resterent en Paris, ils eurent, & furent travailléz d'vne schinancie, qui les empescha d'en bouger la langue pour faire son office à dire la verité. Tout cecy reuient en memoire aux Maistres de la Sorbonne, & sans autre: *Tay toy nostre Maistre*, rend toute la classe & l'Eschole de la venerable Sor-

bonne, comme vne multitude de poissous muets. Ou donc, s'ilz ne sont muets, ilz s'amusent à faire questions semblables : Si le Roy nostre Syre, ne peut ayder les Hoillandois ? Si le Roy nostre Syre, ne peut ayder les Protestans, qui demandent son assistance contre l'Empereur ? Mais on y respond froidement ; ou donc, rien du tout. Cependant, le Roy aide les Protestans, de Gens d'armes, & de deniers. Il aide semblablement les Hoillandois, & y employe des grandes finances, iusques à espuiser les richesses de ses pauures sujets, qui sont autant à peu près oppressez, que furent jadis les Enfans d'Israel sous le regne de Pharaon l'impitoyable.

Le François.

Vous me faiçtes penser, à vous ouyr. Car vous ne suivez le jargon de la France, au faiçt de parler du Roy nostre Syre.

Le Messager.

Diçtes en quoy ie suis different, & s'il conuient moderer mes propos, l'accepte de le faire.

Le François.

Il n'est question de moderer, ains est question de tout changer. Car communement on diçt en France : Vive *Louys le iuste*, quand vous le reputez *Iniuste* pour l'assistance qu'il donne aux ennemis de l'Eglise Romaine. Communement on diçt, que la *Sorbonne* aduouë & tient pour bõne ceste assistance, & qu'il n'offense point : quand vous y trouuez à s'indiquer.

Le Messager.

Si ie scauois mieux, ie dirois mieux. Cependant, vous faut-il souuenir, que i'ay diçt dès le commencement, que ie parlois de la bouche d'autruy. Dont si ie parlois mal, la faute ne me seroit imputable, ains à ceux sous l'autorité desquels ie me range, qui disent que le Roy *Louys* susnommé *Iuste*, est plustost à nommer *Iniuste*. Voire disent, que iamais la *Sorbonne* fontaine de toute science, & qui a faiçt couler iusques à present les ruisseaux argentins d'une pure verité iusques aux Palais & Louures de vos Roys, n'a approuué comme chose bien faiçte, l'assistance prestée aux Ennemis de la foy. L'entends du corps de la *Sorbõne*,

convoquée solennellement à point nommé, pour decider: s'il est loisible à vn Roy Tres-chrestien, de prester force & ayde contre la foy Catholique. l'entends aussi de la Sorbonne, laissée en sa liberté, sans estre contrainte d'adherer à vn party, ou donc de perdre son credit, & courrir hazard de sa vie.

Le François.

Vous le prenez de loing. Mais y a-il quelqu'un qui soit en la France si hardy & outrecuidé, de planter la crainte au cœur des Maistres de la Sorbonne ?

Le Messager.

Quasi nescires Domine: Voyla certes des beaux propos. Car que ne peut faire vostre *Armand*, qui donne mesme de la terreur à vostre Roy *Louys*, qui en tremble tout d'apprehension, & parauanture en son cœur le souhaite souuent aux Indes, & aux Garamantes !

Le François.

Quel *Armand* ! N'a-il pas autre tiltre ? car en foy de bon François, ie n'ay cognoissance d'*Armand*, & ne sçay qui est cettuy, dont vous parlez.

Le Messager.

C'est cettuy neantmoins, qui se void tous les iours en Paris, & est non pas seulement le premier Conseiller de vostre Roy *Louys*, mais l'vnique & qui fait tout.

Le François.

A propos, ce sera le Seigneur Illustrissime de *Richelieu*. Car d'autre ne berçe le Roy, & c'est l'oreiller du Roy. Mais donneroit-il bien telle frayeur aux Venerables Maistres de nostre Sorbonne scientifique de Paris, que de les reduire à vn tacer, & silence, où il y auroit interest de la conscience pour le Roy, ou donc interest pour l'Eglise Gallicane.

Le Messager.

Croyez ce que ie vous en dy, & vous ne vous abuserez point. Car celt homme est terrible, & n'y pouuant aduenir par raison, remploie la force. Voire croyez, que c'est de son ouvrage, que l'Armée Française s'est présentée deuant Louvain, fameuse Academie

cademie de l'Europe, parce qu'en icelle les Docteurs autant luy desplaisoient, qu'au temps jadis les Orateurs d'Athenes à Philippe Roy des Macedoniens.

Le François.

Nostre puissante armée Françoisise, n'au bougé du royaume pour Louvain; ains pour engloutir tout le pays bas, comme fait vn gourmand & insatiable Allemand la soupe qu'on luy presente. Et ne pensez pas autrement, ains croyez que tant de courages valeureux de nostre nation Gauloise, ne se fussent mis au service de guerre, sans cette attente de rendre ce bon service au Roy nostre Syre de luy mettre le Pays entre ses mains. Car outre le bruit commun qui a rodé parmy la France, i'en scay trop pour auoir ma langue attachée au palais. Mais ce sont secrets, quant aux personnes que ie ne peux nommer.

Le Messager.

Ie ne requiers vos secrets, maintenez-les hardiment. Si est-ce que ie n'ay parlé en vain, quand i'ay, que par les menées de cestuy que i'ay nommé *Armand*, Louvain a esté blocquée par vostre Armée Françoisise. Car ceste Academie demeurant en pied (ores qu'elle seroit seule en la Chrestienté) ny les Machiavelistes ou polytiques, ny les heretiques semblablement, auront barre dessus l'Eglise Catholique, ainsi que pense faire cest hōme affablé du brillant d'escarlatte aux despens & fraix de l'Eglise Gallicane.

Le François.

A vous ouyr, portant les marques d'vn grand Prelat & fort releué en l'Eglise, il est fauteur des Machiavelistes, & de heretiques cy bas en terre. Mais ce seroit bien là, & on seroit estrangement trompé en la France, croyant que la foy Catholique apres tant de tourmentes & tempestes si violentes, par son moyé reposeroit finalement, comme l'arche de Noé a fait sur les montagnes d'Armenie, apres le deluge vniuersel, s'il estoit tel, comme vous le chantez. Mesme la chose ne se passeroit, sans extreme detrimēt des ames.

Le Messa-

Le Messager.

Mais qu'en chaut-il à cest *Armand*? Car estant Polytique & homme d'Etat, c'est assez que son regne puisse durer. Quant aux ames, selon son sens, qu'elles s'en aillent promener à leur discretion.

Le François.

Nolite iudicare, & non iudicabimini. M'entendez vous bien?

Le Messager.

Et vous mon amy, ne sçavez vous pas ces mots: *Ab operibus enim eorum cognoscetis eos?*

Le François.

Tres-bien. Mais dictes-moy, en quoy *Armand* (puis qu'ain-si appelez vn personnage affablé d'escarlatte en esgard à sa dignité) s'est monstré partisan des Heretiques. Car le Roy nostre Syre en ce cas n'y entend notte, & la musique est trop haulte pour luy.

Le Messager.

Ie le diray, parce que ie suis esté informé de bonne part, que ces Seigneurs ausquels on a donné la charge de Marechal en l'armée Françoisie, fust au Pays-bas, fust aux autres lieux, où elle a esté despesché sous l'authorité royale; sont tous de la Religion, & sont Polytiques raffinez, sur tout ce qui se peut dire: Tous ceux qui sçauent les humeurs du Marechal la Forge, Porte-flambeau des embrasemens de la Lorraine desolée & de l'Allemagne: Tous ceux semblablement qui cognoissent de quelle eauë laue ses mains le Marechal Chastillon, en feront foy deuant tout le monde. Dont Richelieu qui les a employé aux charges de Marechal & de Maistre de Camp, ne peut par leur promotion, sinon qu'estre repuié pour Partisan & Fauteur des Politiques & Heretiques: car les promeus par luy, en la face de tout le monde, ne sont autres. Voyla ce qui est de vostre *Richelieu*, qui est en France autant que furent jadis les Maires du Palais, quand les Roys n'estoiét que des Roys en platte peinture. O Donc la pauvre France, qui s'appuie sur cest homme! O le pauvre *Louys*, qui se laisse gouverner totalement par ice-luy.

Le François.

Mais le Roi Louys nostre Syre, par son entremise fait des grandes conquestes, qui le rendront à iamais immortel.

Le Messager.

Ouy, mais ce sont conquestes qui se font avec son deshonneur. Car ainsi qu'un Attila, qu'un Tamerlan, qu'un Alexandre Macedonien, ores qu'ils ayent fait beaucoup de conquestes, elles n'ont cedé beaucoup à leur honneur, ainsi en est-il des conquestes qu'il a fait, par la suggestion de Richelieu. Si non pas de routes (car ie ne pretends toucher les conquestes & victoires qu'il a obtenu sur les Rochelois, & leurs adherents rebelles à sa couronne) neantmoins de celles qui ont esté iniustes. Exemple, si nous examinons ce qu'il a fait en Loraine, deposcedant le vray & legitime Seigneur de son Pays, pour s'en emparer, & le tenir à soy, & à sa couronne de France. Exemple, quand il a depossédé nostre bon Roi d'Espagne de ses villes de Ruremonde, Venloo, Maestrecht, ainsi que pareillement du Pays de Lymbourg &c. Car en semblables conquestes, ores qu'il marchande à beaux deniers comptans le nom de conquerant, c'est aux despens de son honneur.

Le François.

Mais vous ne parlez de Boilleduc, qui est bien la piece principale de ses victoires.

Le Messager.

Ie supposois, que si ie n'en faisois mention, vous ne seriez de si courte memoire, que pour l'oublier. Car entre vous autres François, le nom de Boilleduc & son siege a fait si grand bruit, que tous les canons des Forteresses de vostre France, n'en pouvoient exciter dauantage. ores que tous ensemble ilz eussent joué en quelque batterie. Mais croiez vous, que le grand bruit excité de la prise de Boilleduc, & qui a esté plus agreable aux oreilles de ceux de vostre nation que tous clairons & toute melodie,

lodie, cede à l'honneur de vostre Roy *Louys le iuste* ! Non plus certes, que la conquête de Loraine, à l'exclusion de son Due & Seigneur. Car si l'injustice en l'une comme en l'autre se trouve en pareil degré deuant tout Esprit iudicieux, n'ayant pas d'honneur en l'une pour vostre Roy, on n'en peut trouuer davantage en l'autre. Partant, voila vostre Roy *Louys* sous ombre de conquestes qui luy coustent si cher, sans gloire & sans honneur deuant toute nation.

Le François.

C'est vn Bourguignon qui parle, & partant il ne conuient pas à moy qui suis François pour la vie, tenir grand cas de ses parolles.

Le Messager.

Hola ! puis que la verité en sa substance, est autant acceptable sortant de la bouche d'un petit Bourguignon, que d'autre nation. Partant, escoutez-moy, quand ie dis que toutes ces conquestes injustes, auxquelles a presté la main vostre Roy *Louys*, lui apportent plus de deshonneur pour le charbonner, & le rendre plus noir deuant tous gens de bien, que n'est quelque Negre de Mauritanie, ou quelque Ethiopien par deça.

Le François.

O mon Amy ! que vous auez à bon marché l'honneur des Rois. Car autrement, nostre *Louys le iuste* seroit plus espargné par vostre bouche qu'il n'est, & vous ne toucheriez qu'à point à sa personne. Dont ie vous prie, pour ne tailler dauantage avec le ciseau de vostre indiscretion dans la riche estoife de son honneur roial, qu'il vous souuienne de ces mots couchez dans les sacrez pancarts de la sainte Escriture : *Nolite tangere Christos meos*. Car il est du nombre, & pourtant c'est vn nefas d'y toucher.

Le Messager.

Vn Nefas, & comment parlez vous? faut il donques aduocuer les meschants faicts des Roys? O l'absurdité terrible! Car c'est contre la volonté de Dieu; qui s'est manifestée autant de fois, qu'il a despesché des Prophetes siens fideles seruiteurs, pour les reprendre de leurs fautes. Si donques il vous souuient d'eux, comme d'un Samuel deputé pour le Roy Saul, d'un Nathan & d'un Gad pour le Roy Dauid, d'un Helie pour le Roy Achab & sa cruelle compagnie Iezabel, & ainsi de plusieurs semblables les choisis du ciel pour remonstrer les fautes aux Roys de la terre: ne me soyez si cruel Aristarque ains allez vn peu plus meurement. Car tout deuément balancé, vostre Roy n'est, & ne peut estre iuste, quoy qu'on le blasonne à chaque moment en France, par l'attribution de ce tiltre vrayement specieux, si longuement qu'il sera vsurpateur des terres & domaines d'autres Princes.

Le François.

Est il donques vsurpateur, mon amy! S'il l'est, ce n'est pas en vostre pays bas. Car les villes & forteresses que luy donnent les armes de ses genereux Capitaines & Chefs de guerre, qui commandent aux valeureuses troupes qui y sont despeschées par son autorité, sont remises entres les mains d'un Prince d'Orange & des Estats des Prouinces alliées. Dont il est clair, qu'il n'est pas vsurpateur en vostre pays bas; ou il ne retient rien pour soy, sinon l'honneur de la conqueste.

Le Messager.

Diçtes plustost; le deshonneur de la conqueste, que l'honneur: puis qu'il n'y a rien dont on puisse raisonnablement moissonner l'honneur, que d'un bien faict. Mais passons outre, & retournons à ce que vous diçtes, qu'il n'est pas vsurpateur des domaines d'autruy, puis qu'il cede au Prince d'Orange & aux Estats des Prouinces vnies, toutes villes & forteresses qui tombent deuant ses armes & armées victorieuses. Car vous diçtes tresmal; quand du costé de la cession qu'il faict aux ennemis de la saincte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & de
Phi-

Philippe Roy d'Espagne nostre Maistre & Seigneur legitime, il vous plaist d'inferer, que vostre Roy Louys ne soit vsurpateur. Car comme vn chef des voleurs & bandoliers qui courrēt la campagne au detrimēt des passans qui ne fussent à la resistance contre la troupe, au faict de voler l'autruy. ne trouueroit excuse pour cause qu'il ne tient rien à foy, ains faict la distribution des butins volez parmy les champs : de mesme vostre Roy qui ayde les vsurpateurs des places du Roy d'Espagne nostre tres-honoré Prince & Seigneur du pays bas par ses forces a les occuper, ne peut qu'estre tenu pour vsurpateur. Mais que sentit il de là ! Rien d'autre, sinon que cestuy qui est son Conseiller pour ce faire, le faict marcher par vn mauuais chemin, au bout duquel il trouuera, que son *armand* luy a monstré du bout de sa langue plus pernicieuse que celle du serpent, vn abysme semblable a cestuy qui parut en la cité de Rome, non sans extreme estonnement des citoiens, qui se sentirent obligez pour vn iamais à ce noble Cauailler, qui apporta le remede appaisant l'ire des Dieux par vne oblation de foy mesme, quand il se fourra armé de toutes pieces dans le profond creu d'iceluy.

Le François.

Cela merite, d'estre dict a deux fois. Car nostre nation est sans peur, & ne redoubte quelque abysme semblable à cestuy qui effraya les Romains, & leur fit ietter les ioyaux plus precieux qu'auoient les Dames Romaines en leurs riches cabinets, pour appaiser les Dieux, ores qu'inutilement, d'autant qu'un Cheualier estoit desiré d'iceux en qualité d'hostie. Aussi si nous n'estions sans peur, nous ne paroistrions parmy l'Allemaigne, parmy la Lorraine, parmy la Flandre avec nos armées puissantes. On ne verroit les escharpes blanches brauer toute l'Europe, sous les enseignes marquées de fleurs de Lys de nostre tres-puissant Roy, qui est vn foudre de Mars & de Bellone. Car toutes ces choses sont marques manifestes & assurees à veue d'œil, que la crainte n'a glacé nos ames & nos courages. Quant aux abysmes imaginaires, lesquelz vous taschez me représenter, parlant de l'abysme qui effraya tout le peuplé Romain, ie n'en

tiens dauantage que des songes d'un Guillot le songeur. Ou donques, si i'en ay quelque persuasion ; ie viens à determiner à part moy , que les creux des abysses sont reseruez pour enseuelir tous ceux qui ne tiennent le party de la France. Le progrès de nos affaires Gauloises, me forcent d'y penser. Car tout s'abbaisse deuant noz armées, & au seul nom de François, les troupes martiales & inexpugnables du Pays bas en l'opinion du monde , se sont monstrez comme des troupes de Cerfs timides au rugissement des Lyons. Quoy craindre donques, dorenavant?

Le Messager.

Quoy, mon Amy ? Escoutez, & ie le vous diray. Scachez en premier lieu, qu'auetz à craindre les forces de l'Empire Romain. Scachez, que le valeureux Comte Galas, chargé d'une infinité de Lauriers & de Palmes: que le courageux Picolomini est pour faire branler vostre gendarmerie bouffie d'orgueil, pour vne petite victoire de Haulange, obtenue par le desordre plustost des combattans, que parfaict d'armes. N'ignorez aussi, que les Cosaques & Polaques de long temps duitz à la guerre & à la pratique des armes, sont propres pour vous mettre en desroute.

Le François.

Paucant illi, & non paucam ego. Car ce n'est pas tant de ces Cosaques & Polaques, qu'on en faiçt de bruit. On en a encore veu, qui n'ont pas faiçt grande chose. Dont, peu ie me soucie, quand à ouyr dire quelque Bourguignon, chaque Cosaque ou Polaque est pour faire vn morceau de quelque François.

Le Messager.

Mais, ne vous souciez vous pas de Dieu, Monsieur le François?

Le François.

Pourquoy m'en soucier ! Ie n'en ay pas d'occasion, pour en prendre de la crainte. Car me rendant Escholier dans l'eschole de Iob, i'entends ces mots: *Circa cardines cali perambulat, nec nostra considerat.* Dont puis que nos armées marchent genereusement,

sement, & que Dieu ne se mette des affaires d'icy bas, ie tiens
noz victoires assurées.

Le Messager.

Ah le mauuais homme ! Est il possible, que soyez sans
crainte de Dieu ? Voyla vne horrible impieté. Cependant,
qui est assez coustumiere parmy la gendarmerie François.
Car si telle opinion, ne se fust logée parmy le camp qui a gai-
gné nostre pauure Tirlemont par vn secret iugement de
Dieu; iamais tant d'abhominables fourfaicts, dignes d'vn si-
lence perpetuel pour ne vermillonner de honte le front de
leurs Autheurs, ne fussent esté perpetrez. Mais pourtant que
la crainte de Dieu estoit esloignée de leurs yeux, & qu'on ne
pensoit à la vengeance qui talonneroit en bref des si beaux
faicts François; pesse messe Soldats & Officiers, ont osé ce
que ma langue a horreur d'exprimer. Car les armées d'vn
Theodoric, d'vn Alaric, & de leurs semblables, ne sont ia-
mais arriuées au faste & comble de telle impieté. Toutesfois
est il certain; que toutes ces armées puissantes ont esté punies
pour leur trop desmesurée outrecuidance. Pensez donques,
ce qui aduiendra à vostre armée François, qui excède en toute
impieté les armées des Huns, des Goths & Visigoths. Marquez
mesme, ce que dict l'adage: *qu'un chien enragé n'est pas de longue
course*; & entendez le de vostre armée, qui n'a pas tesmoigné
de craindre Dieu tout-puissant.

Le François.

Ce qui aduiendra, on le verra. Mais Marquez, que nostre
Chastillon est sans peur.

Le Messager.

Aussi estoit Sennacherib; & neantmoins en peu d'heure
toute sa gendarmerie ne laissa de passer par l'espée trenchante
de la iustice diuine. Dont il y a peu d'assurance, pour vostre
Mareschal de Chastillon. Peu d'assurance pareillement, pour
ceux qui sont sous son gouvernement. Le temps vous l'en-
seignera; ie croy que c'est assez dire. Obligez moy cepend-
ant, d'aller porter nouvelle au Roy *Louys le iuste*, que son
tiltre

tiltre de iuste, luy est mettant pour le present. Dit luy par-
reillement; que c'est vn Roy mal-conseillé, pourtant de rai-
sons que tu as ouy.

Le François.

Iem'en garderay fort bien. Adieu.

Fin du Dialogue, intitulé: Le Roy mal-conseillé.

